



**Mémoire de l'Union des artistes
à la Commission du conseil municipal
sur le développement culturel et la qualité de vie**

**Plan d'action 2010 – 2014
du Réseau Accès-Culture**

Mai 2010

- *renforcer la coopération et la solidarité internationales en vue de **favoriser les expressions culturelles de tous les pays.** » - Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*

Dans la situation particulière de Montréal et du Québec au sein du Canada, nous pensons que partout où le terme « diversité culturelle » apparaît, on devrait par souci de transparence et dans le but d'éviter la confusion, utiliser « multiculturalisme »; non pas que nous soyons d'accord avec la notion de multiculturalisme, mais parce que c'est de cela qu'il s'agit dans le *Plan d'action*.

- 6 - De plus, nous ne voyons pas pourquoi il faudrait augmenter de 9 % à 15 % (hausse de 66 %) la part réservée au multiculturalisme. S'il faut choisir, nous préférons augmenter la part du jeune public et scolaire. Pour le reste, nous sommes d'accord.

LA DEMANDE

- 7 - « *Dans la mise en œuvre du plan d'action, la priorité visera à améliorer les communications et la promotion du réseau afin d'en accroître la notoriété et de mieux informer les citoyens sur les activités proposées. Conjuguée à l'amélioration de la distribution des billets, cette action devrait contribuer à accroître la demande. Pour les expositions, les heures d'ouverture feront l'objet d'une augmentation.* »

Nous sommes d'accord avec cette piste d'action. Nous ajouterons cependant qu'il nous semble important de consacrer plus d'énergie et de moyens pour atteindre et sensibiliser le jeune public et scolaire.

- 8 - Nous vous proposons quelques idées pour aller dans le sens des pistes d'actions retenues : publiciser davantage la page FaceBook (FB), intégrer une boîte « Accès-Culture » dans l'ensemble des médias écrits et électroniques; cette boîte pourrait mentionner les activités du jour et l'existence de la page FB. Pourquoi ne pas produire des messages d'intérêt public que les télédiffuseurs accepteraient de diffuser gratuitement ?
- 9 - « *Les occasions d'échanges avec les artistes sont à la fois la carte de visite du réseau et un objet d'insatisfaction pour les participants qui souhaitent en avoir davantage. La priorité sera donc d'augmenter le nombre de ces activités et de poursuivre la démarche d'intégration de la médiation culturelle dans les activités régulières du réseau.* »

Nous partageons entièrement cet objectif. Nous ajoutons que les objectifs du Réseau seraient atteints plus rapidement si on créait des brigades d'artistes en résidence dans les *Maisons de la Culture* qui seraient chargés de visiter les écoles primaires et secondaires et les Cégeps dans le but d'améliorer l'offre de la médiation, tout en faisant la promotion du Réseau Accès-Culture.

LES ÉQUIPEMENTS

- 10 - « [...] *L'autre priorité est d'améliorer les conditions matérielles de pratique des artistes en proposant aux arrondissements des incitatifs pour la mise à niveau des équipements inadéquats.* »

Nous sommes d'accord avec cette piste d'action; cependant autant ici que dans l'extrait de l'énoncé de mission apparaissant à la page 14 dans la marge de gauche qui stipule que la Ville dispose « [...] *de lieux répondant aux normes reconnues de la diffusion culturelle professionnelle* [...] », il faudra ajouter partout où cela sera nécessaire que « le respect des normes de la CSST » est un minimum obligatoire, autant dans les lieux de diffusion que dans ceux utilisés aux fins des répétitions.

LES RESSOURCES

- 11 - Nous appuyons pleinement et les pistes d'action, et les objectifs et les cibles 2010-2014. De plus, nous ne saurions assez insister pour que l'extrait de mission qui apparaît dans la marge de gauche de la page 17 soit mis en application immédiatement : « [...] *donner aux artistes des conditions adéquates de pratique en matière de cachets et de droits d'auteurs, conformément aux ententes conclues avec les associations professionnelles reconnues* [...] », car elles sont la seule source de protection sociale pour l'artiste.
- 12 - Nous reprenons ici notre proposition de créer des brigades d'artistes en résidence dans les *Maisons de la Culture* qui seraient chargés de visiter les écoles primaires et secondaires et les Cégeps dans le but d'améliorer l'offre de la médiation, tout en faisant la promotion du Réseau Accès-Culture.

POURQUOI A-T-ON BIFFÉ DE LA MISSION DU RÉSEAU ACCÈS-CULTURE L'EXPRESSION « MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE FRANCOPHONE »

- 13 - Nous faisons référence au texte qui apparaît dans la marge de gauche de la page 7 et plus particulièrement à la fin de ce texte : « [...] *contribuant ainsi à la vitalité de leur milieu et au rayonnement de **Montréal comme métropole culturelle.*** »

Montréal comme métropole culturelle ? C'est tout ? Il manque pourtant un élément essentiel. Un élément qui nous définit pour ce que nous sommes. Pourquoi l'occulter ?

« Pour l'Union des artistes, la langue est fondamentalement outil de culture et d'identité collective.

De fait, les Québécois francophones, quelles que soient leurs options politiques, ressentent profondément que la langue française est une partie d'eux-mêmes, un bien précieux qu'ils ne veulent pas perdre, car ils auraient le sentiment de perdre leur âme. Le français est la sève des racines de notre histoire et un élément essentiel de notre existence collective. Probablement parce que nous vivons sur un continent très massivement anglophone, l'usage du français définit davantage notre rapport au monde.

Cela dit, défendre et promouvoir l'usage du français ne se fait pas dans l'abstrait. Notre langue exprime les réalités économiques, sociales et culturelles dans lesquelles nous vivons. Elle s'incarne dans les œuvres artistiques, littéraires, philosophiques et scientifiques que nous produisons. Défendre le français au Québec, c'est donc défendre le droit d'exprimer notre histoire, notre réalité actuelle et notre culture. »

[...]

Pour l'Union des artistes, l'usage du français au Québec est donc intimement lié à notre essor culturel. Et si nous voulons préserver cette langue qui contribue à façonner notre identité, nous devons :

- soutenir par tous les moyens la culture francophone du Québec (et de Montréal);
 - la développer tous azimuts;
 - et faire en sorte qu'elle occupe tout l'espace culturel nécessaire sur notre territoire, et rayonne au-delà de nos frontières. »
- , Extraits du Mémoire déposé par l'Union des artistes à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec (Mars 2001)*

Nous ne sommes pas les seuls.

En 2005, dans le *Mémoire présenté par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Université de Montréal*, dans le cadre d'une consultation publique sur une *Proposition de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal*, on affirme qu'« Il serait sans doute de mise de rappeler aussi que l'action institutionnelle internationale de la Francophonie s'inscrit dans le cadre de l'affirmation de la diversité culturelle. Une telle affirmation prend tout son sens dans une ville comme Montréal qui veut afficher son caractère unique de **métropole culturelle francophone en Amérique du Nord** tout en cultivant et faisant apprécier les atouts que lui procure la diversité de sa population. »

Nous croyons que Montréal, pour demeurer une ville originale et attrayante en Amérique du Nord, doit faire de la culture un vecteur quotidien et universel de son développement. Mais de quelle culture parlons-nous sinon de la nôtre.

Pour paraphraser notre *Mémoire déposé à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec (mars 2001)* « La Charte de la langue française a été et continuera d'être un formidable instrument de promotion de la langue française. Mais pour en assurer la pérennité, notre langue doit être également soutenue par une vision du développement de Montréal qui mise sur la culture. Cette vision doit constituer un véritable « projet de société » pour les Montréalais. Un projet qui consiste :

- à valoriser la culture;
- à stimuler la participation du plus grand nombre à la culture, non seulement comme consommateurs, mais comme praticiens;
- à reconnaître les réussites dans ce domaine;
- à soutenir la création, la production et la diffusion professionnelles;
- et à favoriser les échanges avec les autres cultures, soit la promotion à l'étranger de notre culture et l'accueil d'une diversité de cultures d'ailleurs. »

« CONSIDÉRANT le caractère francophone de Montréal comme facteur distinctif de son rayonnement international et de son image de marque ; Que la Ville de Montréal, dans le cadre de sa stratégie de développement économique, réitère l'importance de Montréal comme **métropole culturelle francophone**. » *Rapport de consultation et recommandations sur la stratégie et le plan d'action en développement économique de la Ville de Montréal – 24 janvier 2005*

« On réalise également que, lorsqu'ils s'intègrent ou qu'ils apprennent le français, ils consomment de plus en plus de produits culturels

francophones. » [...] « Il y a la vie publique. La vie publique, c'est aller à l'école en français. C'est ce que la loi dit et c'est ce que la loi fait. La vie publique, c'est le visage francophone de Montréal. C'est de voir que Montréal, c'est une métropole francophone, Montréal, c'est une métropole française. Et c'est ça, la vie publique, et c'est là-dessus que nous devons travailler, c'est là-dessus que nous devons travailler très fort et intensifier notre action. » [...] « Comme ministre de la Culture également, Montréal, **métropole culturelle francophone**, métropole culturelle internationale, une métropole culturelle internationale qui attire des artistes de l'étranger. » *Mme Christine St-Pierre, Journal des débats, DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, Le mercredi 12 mars 2008 — Vol. 40 N° 59*

Dans son communiqué du 3 mai 2010, alors qu'elle se trouvait au Musée Pointe-à-Callière parmi les premiers vestiges de la présence française à Montréal, madame St-Pierre a déclaré : « L'histoire et le patrimoine sont au cœur des actions et des préoccupations du gouvernement du Québec. Le projet d'expansion de Pointe-à-Callière vient donc confirmer les engagements du Ministère pris lors du Rendez-vous novembre 2007 à l'égard d'une consolidation des secteurs muséal et touristique ainsi que du positionnement de **Montréal comme métropole culturelle** ».

L'occasion nous a amenés à effectuer quelques recherches et nous avons constaté que le revirement n'est malheureusement récent. Dans le « *Bilan 2007 – Mise en œuvre de Montréal, métropole culturelle – Politique de développement culturel de la ville de Montréal, 2005-2015* » et dans le « *Coup d'œil - Plan d'action 2007-2017, Montréal, Métropole culturelle* », **le mot « francophone » n'apparaît pas une seule fois.**

« Cependant, selon certains témoignages entendus lors de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec (2001), **l'Administration publique donne l'impression que l'anglais est aussi une langue officielle du Québec, puisqu'on peut communiquer avec l'État en anglais (et puisque nous ne nous affirmons pas comme ville francophone – notre ajout).** » *Pierre Curzi, Printemps 2010, Esquisse du vrai visage du français au Québec, page 79*

Nous invitons tous les membres du Comité de pilotage de Montréal, métropole culturelle à exercer une vigilance de tous les instants pour le maintien et la sauvegarde de l'affirmation de ce que nous sommes, la Métropole culturelle « francophone ».

« Rappelons que dans le cadre de l'adoption du Plan d'action 2007-2017, le comité de pilotage de Montréal, métropole culturelle a convenu de se rencontrer au moins deux fois l'an afin d'en suivre la réalisation. Le comité de pilotage est composé de M. Raymond Bachand, ministre des Finances et ministre responsable de la région de Montréal, M. Simon Brault, président de Culture Montréal et président du comité de pilotage, Mme

Helen Fotopulos, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable de la culture, du patrimoine et de la condition féminine, Mme Diane Giard, première vice-présidente, Banque Scotia, M. Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, l'hon. James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'hon. Christian Paradis, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de la région de Montréal, M. Jacques Parisien, président, Astral Media Radio et Astral Media Affichage, M. Javier San Juan, Président-directeur général, L'Oréal Canada, Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, président du Rendez-vous novembre 2007. » Plan d'action 2007-2017 – *Montréal, métropole culturelle*, Communiqué du 3 mai 2010

Il faut, de toute urgence, corriger cette situation et ne plus parler dorénavant que de **Montréal, métropole culturelle francophone**.